

**Les MEDIEVALES**  
**Tarif à partir du 1er janvier 2017**

		Tarifs 2016			Tarifs 2017		
		Prè-vente simple Revendeurs agréés	Pré-vente Promotionnelle (7 semaines minimum à l'initiative des revendeurs agréés)	Tarifs jours de la fête	Prè-vente simple Revendeurs agréés	Pré-vente Promotionnelle (7 semaines minimum à l'initiative des revendeurs agréés)	
<b>VISITEURS</b>	Individuels pour 1 journée	10,00 €	9,50 €	11,00 €	10,00 €	9,50 €	11,00 €
	Individuels 1 journée Personnes Handicapées			Gratuit			Gratuit
	Accompagnateur(rice) personnes handicapées en fauteuil roulant			Gratuit			Gratuit
	Individuels pour 2 jours	13,00 €	12,00 €	15,00 €	13,00 €	12,00 €	15,00 €
	Groupe (20 personnes et plus) par jour et par personne			9,00 €			9,00 €
	moins de 12 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	en costume médiéval - individuel ou groupe (1)			5 € /1 jour - 6€ / 2 jours			5 € /1 jour - 6€ / 2 jours
	Foyers Provinois (sur présentation d'un justificatif)	Peuvent acheter des billets pré-vente simple ou pré-vente promo en plus des 2 gratuits			Peuvent acheter des billets pré-vente simple ou pré-vente promo en plus des 2 gratuits		
<b>Visiteurs (Communauté de Communes)</b>	Individuels pour 1 journée au choix (sur présentation de la carte du Pays Provinois)	2 billets par famille peuvent être achetés au guichet du Centre Culturel et Sportif Saint-Ayoul pendant la semaine précédant la fête au tarif unique de 5,00 €		5,00 €	2 billets par famille peuvent être achetés au guichet du Centre Culturel et Sportif Saint-Ayoul pendant la semaine précédant la fête au tarif unique de 5 €		5,00 €
<b>Emplacement participants</b>	<b>Artisans</b>			36,00 €			* 60,00 €
	<b>Frais de dossier artisans</b>						* 50,00 €
	Commerçants Provinois			20,00 €			22,00 €
	Associations Provinoises			Gratuit	10 mètres gratuits - au-delà		10,00 €

(1) on entend par costume médiéval un vêtement de corps complet (haut, bas ou chasuble, chaussure) et une coiffe (voile, chapeaux etc. ...)

(2) compte tenu de la demande importante en métrage, points d'eau et d'électricité.

**NOTA : LES BILLETS VENDUS NE SONT NI REPRIS, NI ECHANGES**

\* Délibéré au Conseil Muncpal du 26 octobre 2016